



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, octobre 2016

## CONTRAT DE PRESENCE POSTALE TERRITORIALE 2017-2019

### Des conséquences lourdes pour les postières et les postiers

Comme elle sait si bien le faire La Poste n'a pas attendu pour anticiper les bouleversements qu'elle veut imposer au travers de sa stratégie.

Par exemple les Accords Chargés de clientèle et MRM au réseau qui amènent une transformation sans précédent pour le métier de guichetiers et un service rendu aux usagers toujours au rabais.

Les réorganisations et le nouveau schéma industriel de la branche Courrier/Colis entraînant la fermeture de nombreuses PIC et CTC vont allonger encore un peu plus les délais d'acheminement du courrier et le métier de facteur va se transformer en simple distributeur ou encore de démarcheur avec la mise en place des nouveaux services !! La Poste n'hésite pas à « MARCHANDISER » le rôle social du Facteur.

Excello dans les centres financiers qui vise à imposer une nouvelle organisation du travail par la mise en œuvre de la loi travail. Toutes ces réorganisations et accords proposées par la Poste n'ont qu'un seul but toujours plus de bénéfice pour l'entreprise, des dégradations pour les salariés et sa mission de service public aux oubliettes

### Pour un service public postal du XXI<sup>ème</sup> siècle

## POUR NOTRE AVENIR À TOUTES ET TOUS AGISSONS TOUS ENSEMBLE.

Alors que les luttes se multiplient sur tout le territoire pour la préservation et la création des emplois, le maintien des activités de services publics de proximité, c'est dans la plus grande discrétion que la direction de La Poste, le gouvernement et l'AMF (Association des Maires de France) négocient le futur contrat dit de présence postale territoriale avec au cœur l'avenir des Bureaux de postes

La CGT est exclue comme toutes les organisations syndicales des discussions. Dans les faits, ce qui est envisagé, est une nouvelle saignée du service public postal pour les 3 ans à venir, en poursuivant les fermetures de bureaux de Poste dans le monde rural et en l'accéléralant dans les villes au nom de « l'adaptation du réseau aux contraintes économiques ».

Les 17 000 points de contacts ne sont qu'un affichage puisqu'il s'agit de passer d'un réseau encore constitué aujourd'hui à 54 % de bureaux de Poste de plein exercice à un réseau dominé par les « partenariats ». Pour cela des milliers de bureaux de Poste seraient fermés ou transformés en Agence Postale Communale ou Intercommunale, Relais Poste, Relais Poste Urbains (RPU) dans les villes, Maison de Service Au Public.

Il s'agit d'une régression sans précédent avec des répercussions en termes de service public rendu aux usagers, tant d'un point de vue du contenu des services proposés, de l'accessibilité aux activités postales par la diminution des horaires d'ouverture au public, mais aussi sur l'aména-

gement du territoire par le « detricotage » du maillage territorial des bureaux de Poste.

Pour la CGT, La Poste n'est pas une entreprise comme les autres, son efficacité sociale et économique n'est pas à démontrer, son rôle dans la participation démocratique de la vie du pays est éminemment important, d'ailleurs un récent sondage la place au 1er rang des entreprises les plus utiles pour la population.

Nos décideurs porteraient une lourde responsabilité à poursuivre la casse du service public postal, l'emploi et la dégradation des conditions de travail et d'accueil de la population.

**Pour la CGT si la concurrence est organisée pour justifier tous les reculs, elle est avant tout une stratégie pour diviser les salariés et tirer les droits de tous vers le bas. A l'inverse, la CGT appelle à la solidarité dans l'action revendicative.**

**C'est bien l'obsession de la rentabilité financière immédiate qui guide avant tout nos dirigeants.**

Le processus d'accélération des cadences allié à la monétisation de tous les services et leur automatisation pour remplacer la présence humaine au plus près de la population, doit être combattu pour préserver nos emplois et l'efficacité reconnue notre entreprise.

Pour la CGT, il faut une appropriation publique des choix faits pour l'avenir de La Poste par les postiers, les usagers et les élus qui, plutôt que de les exclure comme cela est prévu dans le cadre de la fermeture des bureaux de poste, ils doivent pouvoir intervenir de droit et faire des propositions pour garantir l'accessibilité de proximité à l'ensemble des services.

## **L'exigence du développement de l'emploi et stable et qualifié doit être portée partout**

La CGT exige l'embauche immédiate de tous les contrats précaires (CDD, Intérim, contrats aidés) en CDI à temps complet, le recrutement en CDI temps complet de tous les apprentis et contrat pro. Déjà de nombreuses luttes ont permis d'empêcher des licenciements, de requalifier des CDD en CDI, l'embauche de contrats pro....

Des luttes nécessaires qui permettent d'imposer le maintien d'un service public de qualité là où elles sont menées.

De même les luttes pour maintenir des bureaux de postes multi-activités comme à Rennes, Bordeaux, Brest, Paris, dans le Maine et Loire, l'Île et Vilaine, le Cher, les Côtes d'Armor, l'Indre.... Permettent de poser les exigences de présence humaine dans les bureaux, en nombre suffisant pour garantir la sécurité et répondre aux besoins de la population des PME et TPE.

Cela permettrait par exemple de pouvoir ouvrir tous les bureaux de poste, de développer la proximité en priorisant la présence physique sur la mise en place de murs d'automates, de ne plus avoir d'agent seul dans les bureaux et ainsi garantir la sécurité.

**La complémentarité des activités doit être développée, c'est la garantie d'une accessibilité au droit à la communication et aux moyens de paiement pour toute la population en tout point du territoire.**

**Il est donc nécessaire que les postiers s'invitent dans ce débat à partir de leurs vécus, ils sont les mieux placés pour faire des propositions permettant de construire le service public postal du XXIème siècle.**

**La CGT appelle l'ensemble des Postières et des Postiers :**

- 📣 À se rassembler, débattre et être force de propositions, à entrer en résistance contre le démantèlement programmé de la présence postale de proximité.**
- 📣 Amplifier les luttes en cours sur tout le territoire, à prendre toutes leurs place dans les mobilisations avec les usagers et les élus qui se battent pour le maintien et le développement des bureaux de Poste.**

**La CGT y prendra toute sa place et s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour agir ensemble.**

**NE LAISSONS PAS SE DECIDER NOTRE AVENIR ET CELUI DU SERVICE PUBLIC POSTAL SANS NOUS !  
CONSTRUISONS ENSEMBLE LA POSTE DU XXIème SIECLE !**

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

|                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| Nom                               | Prénom |
| Adresse                           |        |
| Code Postal                       | Ville  |
| (Facultatif) Téléphones → (perso) | → pro  |
| Grade/Classification              | Métier |
| Service/Bureau (nom et adresse)   |        |

**MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**